

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1361

**Artikel:** En marge de la Foire de Francfort : plaidoyer pour l'indépendance d'esprit des critiques littéraires  
**Autor:** Moret, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010257>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Plaidoyer pour l'indépendance d'esprit des critiques littéraires

Par Michel Moret, des éditions de l'Aire

**Les tensions qui existent dans le monde de l'édition romande auront été mises en évidence lors de la Foire du livre de Francfort.**

**Éditeurs sur- et sous-représentés se sont affrontés dans la presse romande par la médiation de «leurs» critiques littéraires respectifs.**

**Contre les prises de position partisanes, Michel Moret, éditeur, appelle à plus de raison.**

LA FOIRE DE FRANCFORT vient de se terminer et survient le moment de tirer des bilans moraux, esthétiques et financiers. Comme la Suisse était invitée d'honneur, certains ont rêvé d'une gloire internationale. Le rêve est permis, mais il ne faut pas systématiquement se retourner contre autrui en cas de non-réalisation. D'abord, il y eut des mécontents (dont je fis partie) en ce qui concerne la délégation officielle. L'erreur serait de croire que l'on invite les meilleurs. Notons qu'il en va de même ailleurs. Sur les quarante membres de l'Académie française, il y a une dizaine de vrais écrivains et une trentaine de personnages décorés dépourvus de toute originalité. Le monde des lettres, comme les armées coloniales, a ses médaillés, ses gloires nostalgiques, ses valets, ses cireurs de souliers. Seulement, il y a une vieille tradition helvétique qui refuse le culte de la personnalité avec les victimes. Le public peu lettré qui compte sur les médias pour aiguiser son jugement est perdu. La hiérarchie des valeurs varie selon le journal que vous lisez. Si vous lisez *24 Heures*, vos maîtres à penser seront plutôt publiés chez un éditeur vaudois, Campiche de préférence, et si vous lisez *Le Temps*, Isabelle Martin vous fera lire Amélie Plume, J.-M. Lovay, Ivan Farron.

## Des réalisations magnifiques et des erreurs

Bref, on connaît la chanson. Pas besoin d'être malins pour deviner que nos édiles de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia lisent d'abord un quotidien d'audience nationale pour se forger une opinion et, dès lors, les auteurs publiés au bout du lac, à qualités égales, sont sérieusement avantagés. Les incidences sur le chiffre d'affaires des éditeurs ne sont pas à négliger. Heureusement que les médias non privatisés font preuve d'une plus grande éthique professionnelle. Alors permettez-moi de demander publiquement aux critiques littéraires de ce pays de faire preuve d'une certaine indépendance d'esprit. Et rendons à César ce qui est à César: Christoph Vitali a réussi de magnifiques choses à Francfort, notamment l'exposition Giacometti et la conception de la halle suis-

se, mais ses réalisations ont été amenuisées par des erreurs d'information, et surtout par une méconnaissance de la production littéraire romande et de ses moeurs.

## La cote de nos auteurs

Peut-être certains Romands ont-il oublié qu'ils ne représentaient officiellement que le 22% de la Suisse (et 5% des affaires contractées) et que Francfort est d'abord une gigantesque foire commerciale, où il est plus facile de vendre ce qui n'existe pas encore qu'un copyright, fût-il de qualité, datant de douze mois. Des auteurs de renom comme Mercanton, Chessex, Chappaz sont cotés à deux mille dollars et dans ce contexte nous apparaissent comme des inconnus. Umberto Eco, bon auteur et bon vendeur, avait compris que sur les bords du Main on négocie davantage avec le diable qu'avec le bon Dieu, et pour construire son mythe, il s'était marié sur le stand de son éditeur.

Finalement le mariage n'est qu'un contrat, comme le rapport auteur-éditeur. La charge affective et émotionnelle qui, heureusement, existe entre l'auteur et l'éditeur et entre l'éditeur et le journaliste devrait être privée et pudique, et non lisible entre les lignes d'un article de presse car, dans un microcosme comme la Suisse romande, ces marques d'amitié inconditionnelles excluent l'autre et faussent le débat intellectuel. Au bout du compte, personne ne ressort grandi, l'auteur surévalué n'est pas remis en question et l'auteur injustement ignoré risque d'être oublié aussi parmi les lecteurs. Moralité: entre le business de Francfort et le maelström affectif romand, il faut trouver une voie médiane. À nous de la chercher. ■

## Médias

QUI PEUT SE vanter de connaître tous les périodiques de Suisse romande? Qui a déjà lu, par exemple, *Le Boutoir?* C'est l'organe trimestriel du groupe Sanglier. Le numéro 53 vient de paraître (13<sup>e</sup> année). *cfp*